



# Le P'tit Saint Su'

Bulletin n° 31  
Décembre 2004



## DANS CE NUMÉRO :

- Etat Gé. 2
- La conciliation 2
- Médailles du travail 2
- Réponses à vos questions 2
- Les travaux 3
- Coopérative agricole P.O.S. révision 4
- St Sulpice cristall 5
- Infos Sursisat 6
- Les écoles 7
- Eau potable 8
- Assainissement 9
- Les éboueurs 10
- Les diodes météo 11
- Adhésion fibre 12
- Le nouveau dôme 12
- Infos en bref 13
- Repas des anciens 14
- Les associations 14 à 18
- Coupons à découper 19
- Invitation aux vœux 20



## Le mot du Maire

Après de nombreuses années de stabilité, nous avons dû procéder à une augmentation des taxes communales pour le budget 2004.

Cette décision difficile a pour priorité de nous redonner des possibilités d'autofinancement nécessaires à l'investissement.

Si des opérations importantes peuvent être financées par l'emprunt, il nous a semblé

souhaitable qu'une partie des investissements reste autofinancée.

Cette position doit nous permettre de préparer l'avenir et éviter un surendettement ou une explosion de notre fiscalité.

Force est de constater que, bien que des charges soient transférées à l'intercommunalité (ordures ménagères, secours, incendie, entretien voiries, etc...), les transferts des recettes, la stagnation des dotations voiries, leur diminution, n'améliorent pas la situation financière des communes.

D'autre part, il ne peut

être question de remettre en cause des services indispensables et répondant à l'attente des populations (périscolaires, etc...) mais dont le coût, malgré tous les efforts possibles, est en progression.

Plus que jamais, il nous faudra être vigilants et bien adapter la réalisation de nos projets aux possibilités financières de notre commune.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de Noël et de nouvelle année.

Le Maire  
Marcel Brunel

## Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62

Le secrétariat sera fermé du vendredi 24 décembre 2004 au dimanche 2 janvier 2005



Copie conforme  
à l'original

## Etat civil

### Ils se sont unis

**Dettviller Georges & Barazzutti Patricia** se sont unis le 5 juin 2004

**Coutureaux Sylvain & Aimé Virginie** se sont unis le 19 juin 2004

**Arnould Damien & Desjardins Séverine** se sont unis le 10 juillet 2004



Tous nos vœux de bonheur

### ils nous ont quittés

**Che André** décédé le 26 juillet 2004

**Larrieu Jean-Paul** décédé le 20 août 2004

**Laude Patrick** décédé le 22 août 2004

**Lecot René** décédé le 2 octobre 2004

**Romaneck Gaby** décédée le 8 novembre 2004 ancienne propriétaire du Poney-Club du Bonheur



Toutes nos condoléances

### Il sont venus au monde

**Petit Floriane** née le 30 mai 2004

**Breton Blanche** née le 15 septembre 2004



Toutes nos félicitations

## Le Conciliateur

Sa mission est de susciter le règlement amiable des conflits privés :

**Michel Greffe**, chargé de l'antenne de Noailles reçoit gratuitement sur rendez-vous, le lundi après-midi de 14 h 30 à 17 h 30 (sauf pendant les vacances scolaires)

40 rue de Paris  
60430 Noailles  
03 44 23 26 84

Ou

Au Tribunal de Grande Instance de Beauvais

(le conciliateur pour vous conseiller gratuitement), sans rendez-vous : Le mardi de 9 h à 12 h

Tel : 03 44 79 60 60



## Médailles du Travail

Ont obtenu la médaille d'Argent :

- ⇒ M. Bicheler Francis
- ⇒ M. Moutallier Jacky
- ⇒ M. Vergnes José

Ont obtenu la médaille de Vermeil

- ⇒ M. Boucher André
- ⇒ Mme Chrétien Isabelle
- ⇒ M. Gauthier Patrick

Ont obtenu la médaille d'Or

- ⇒ M. Leclerc Jean-Pierre



## Réponse à vos questions

Par l'intermédiaire du coupon joint à chaque bulletin, une demande de renforcement de l'éclairage public à la Haute Ville nous a été formulée par un habitant de ce hameau.

Nous considérons entièrement le bien fondé de cette demande qui est basée sur des besoins de sécurité des riverains envers la circulation automobile croissante

et le non respect de la limitation de vitesse. Mais cette route étant une voie départementale, elle n'est pas gérée par la commune.

Des demandes ont déjà été transmises au Conseil Général, sans grand succès à ce jour. Nous ne manquerons pas de réclamer auprès des instances concernées une réponse à nos souhaits.

## Les travaux dans la commune

### Travaux de voirie rue de Troussencourt

#### Rue des Hannoquets

Les travaux ont été exécutés par la Société APPIA pour un marché réparti :

Rue de Troussencourt	: 54 429,36 € TTC
Rue des Hannoquets	: 57 355,68 € TTC
Total	111 785,04 € TTC

Ils se sont déroulés d'une façon satisfaisante et dans les délais.

### Révision simplifiée du POS,

suite à une demande de la coopérative agricole d'installer de nouveaux silos route d'Auteuil, à droite, entre la voie de chemin de fer et l'autoroute.

Le dossier est en cours d'examen par la commission de révision du POS composée de membres du Conseil Municipal et des instances administratives concernées. L'enquête devrait débuter en janvier.

Voir page.4. détails.

### Vestiaires du foot

Les douches ont été remplacées par un système plus fonctionnel.

Coût de l'opération : 460,46 € HT

### Construction de la station d'épuration :

Etat d'avancement des travaux :  
Achat du terrain : la cession amiable d'une partie du terrain d'un propriétaire est en cours sur la base de l'estimation des domaines qui s'élève à 1,11 € le m<sup>2</sup> toutes indemnités incluses. Toutefois il faudra prévoir la pose d'un compteur d'eau à la charge de la commune sur la partie restant au propriétaire.

### Appel d'offres sur performances

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offres ; la Société HYDREA a été retenue pour un montant de 538 730 € HT.

Le Conseil Général et l'agence de l'eau ont été sollicités pour des subventions à hauteur maximale.

A cela s'ajoutent les honoraires de la Direction Départementale de l'Agriculture, du géomètre, les coûts du bornage et de la réhabilitation de l'ancienne lagune pour un montant de 728 000 € HT

Le dossier avance...

### Vacations funéraires

Les entreprises de Pompes Funèbres allouent parfois une somme forfaitaire à la commune pour les personnes chargées de l'entretien du cimetière.

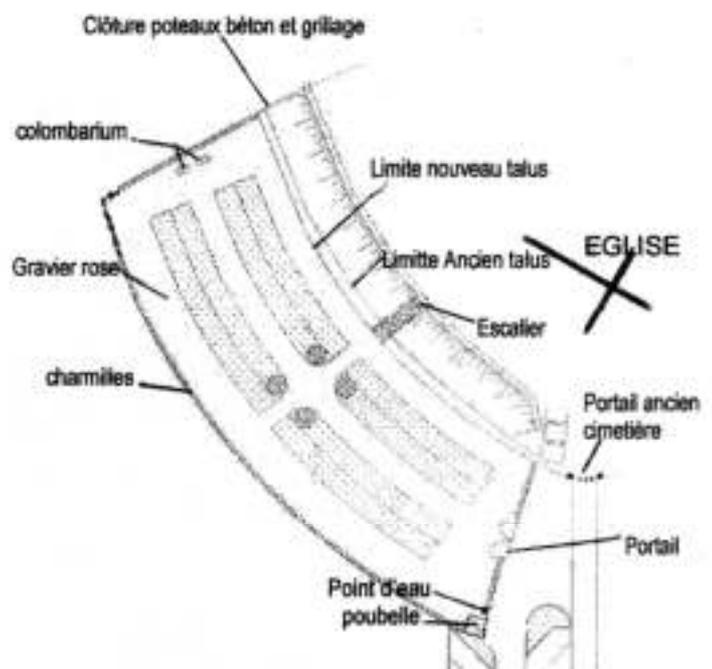
Compte tenu de la multiplicité des opérations de trésorerie, pour des sommes minimes, le Conseil Municipal décide de ne plus accepter ces vacations et demande aux prestataires de Pompes Funèbres de **ne pas facturer cette prestation aux familles des personnes défuntes.**

### Le cimetière

Le cimetière existant autour de l'église ne peut plus recevoir de sépulture. Il a donc été décidé en Conseil Municipal de créer un nouveau cimetière avec point d'eau, à gauche du portail à la base du talus pour y accueillir les nouvelles tombes dont une partie serait réservée à un columbarium.

Dans l'ancien cimetière quelques concessions trentenaires non renouvelées depuis plus de 5 ans vont être récupérées, ce qui améliorera l'accès à certaines tombes.

L'étude porte également sur l'aménagement du parking qui devrait faire l'objet d'une deuxième tranche de travaux probablement subventionnable.



## Révision simplifiée DU PLAN D'OCCUPATION DES SOLS de Saint Sulpice

**L**a commune a engagé une procédure de révision simplifiée du POS afin de permettre la réalisation du projet de nouvelles unités de stockage pour la Coopérative Agricole de la Région de Noailles.

La révision simplifiée, procédure prévue à l'article L. 123-13 du Code de l'Urbanisme, vise à permettre la réalisation d'un projet présentant un caractère d'intérêt général fondé sur les éléments suivants :

- la conservation sur le territoire communal d'une activité économique primordiale,
- la nécessité pour les agriculteurs des communes voisines d'avoir une coopérative accessible (réduction des temps de trajet, amélioration de la circulation...),
- le développement éventuel de cette activité,
- l'amélioration de la qualité de vie des habitants (diminution des flux de circulation aux abords de l'agglomération, éloignement des unités de stockage...).

La récente loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) instaure une obligation de participation de la population à l'élaboration des révi-

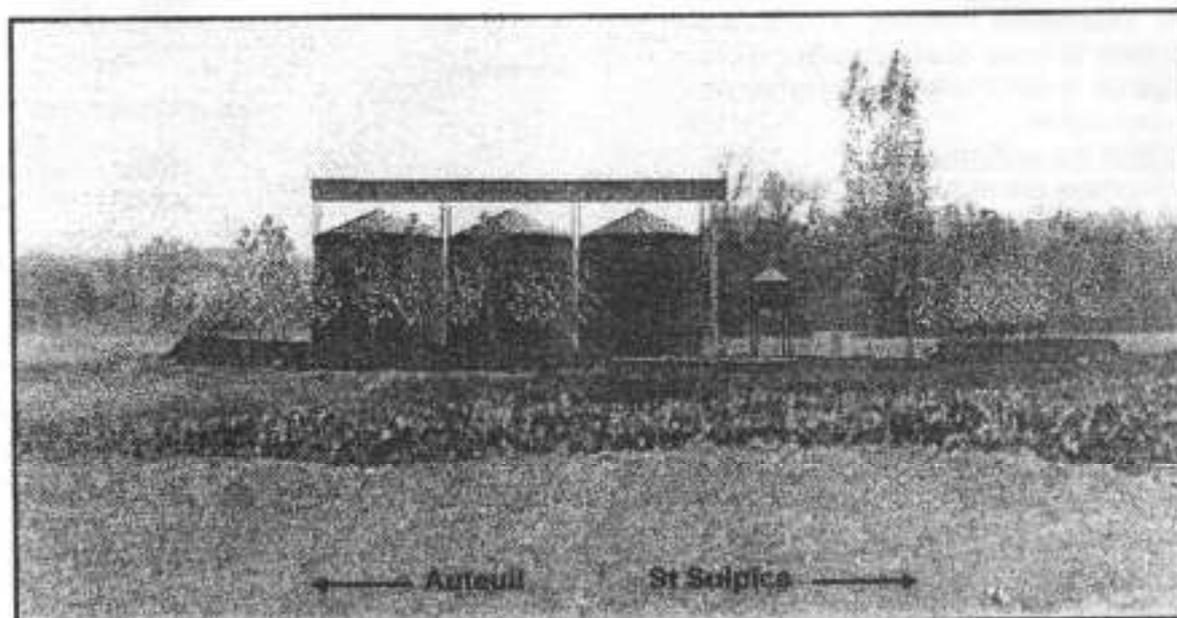
sions simplifiées, au travers de la concertation. Cette étape, distincte de l'enquête publique, est l'occasion d'informer et d'intéresser la population communale sur le projet.

**La concertation avec la population sur le projet de révision simplifiée du POS de Saint Sulpice se déroulera COURANT JANVIER. Les documents d'études ainsi qu'un registre destiné à recueillir les éventuelles observations seront tenus à disposition du public en mairie.**

Le terrain concerné par le projet de l'implantation de silos agricoles dans le cadre de l'activité de la Coopérative Agricole de la Région de Noailles est bordé par la RD 504.

La localisation actuelle des activités de la coopérative pose problème quant au respect des réglementations portant sur les distances de sécurité par rapport aux habitations. La coopérative souhaite donc transférer son activité de stockage tout en restant proche de son site actuel.

Le projet prévoit la réalisation de 3 silos de stockage d'une capacité de 3 300 m<sup>3</sup> à court terme, et la possibilité de réaliser trois silos supplémentaires sur le long terme.



## Saint Sulpice investit

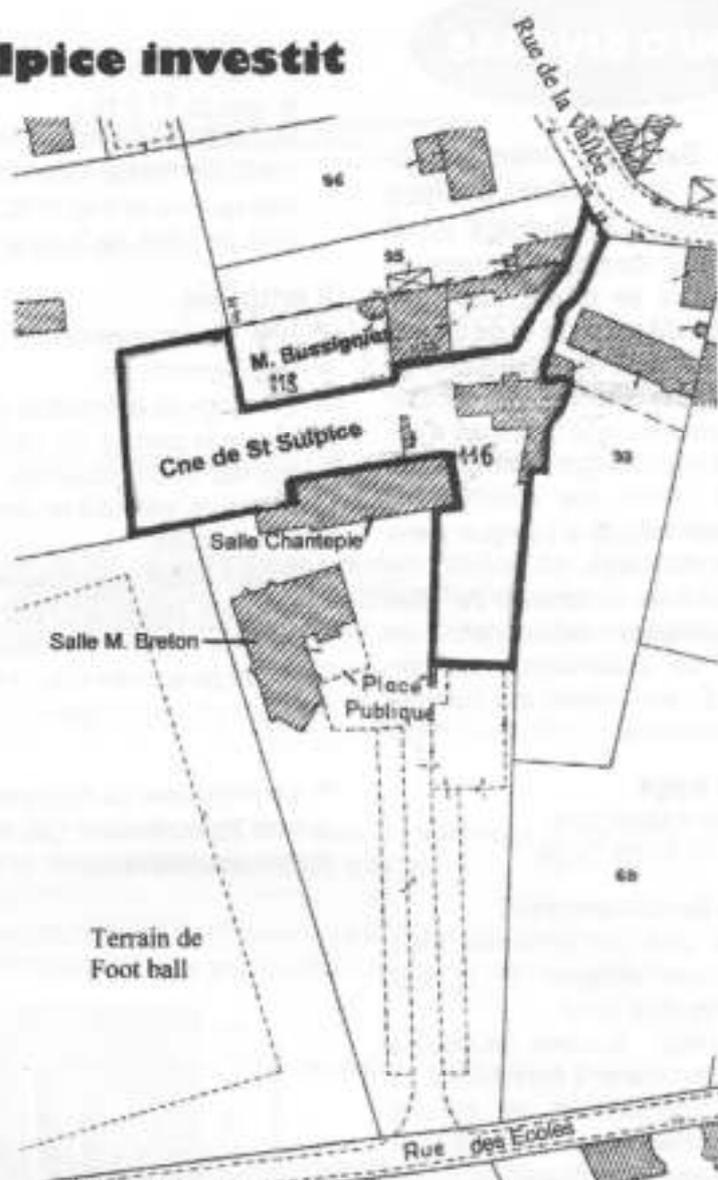
**D**ans le souci de maîtriser l'utilisation de son territoire, la Commune vient d'acquérir le 15 septembre une partie de l'ancienne broserie et des parcelles attenantes. Cette propriété, sise rue de la Vallée, riche de notre histoire ouvrière, possède également l'avantage de se situer en un lieu que l'on peut qualifier de stratégique : au cœur de notre hameau principal, la Vallée.

Il est envisagé l'ouverture d'une voie reliant la rue de la Vallée aux salles des fêtes. D'autres projets sont actuellement à l'étude.

Le terrain d'une surface totale de 2900 m<sup>2</sup> préservera un périmètre suffisant autour des salles des fêtes pour éviter les nuisances qu'elles peuvent occasionner.

170 000 € : c'est le coût de l'opération. Le budget de la Commune ne sera pas pour autant sollicité puisqu'un emprunt sur 15 ans a été effectué pour la totalité.

Monsieur Bussignies, l'ancien propriétaire, conservera une partie du bien.



Cette partie du bâtiment n'existe plus.



1 - Saint-Sulpice (Gard) - Uclua CHANTEPIE. - Manufacture de Broées.

## INFO SIVOSAS

**Le Syndicat intercommunal à vocation scolaire Abbecourt-St Sulpice** est né en 1993, devant la menace de fermeture de classe. Les communes d'Abbecourt et de St Sulpice décident alors de mettre en place des structures périscolaires pour enrayer le départ d'enfants vers d'autres communes ou villes offrant ces services (40 enfants étaient à l'époque dans cette situation).

De plus les communes ou villes accueillantes répercutent les frais de scolarisation (environ 380 € par enfant) aux communes cédantes.

### Son siège

Mairie d'Abbecourt  
Tél : 03 44 89 23 58

### Son fonctionnement

Il est géré par un comité de 8 membres titulaires et 8 suppléants répartis en :

- 3 élus titulaires de chaque commune et 3 suppléants,
- 1 représentant de parents d'élèves et un suppléant pour chaque commune, nommés par les conseils municipaux.

### Ses structures périscolaires

- La cantine
- La garderie matin et soir
- Le centre de loisirs

Sont situés à Abbecourt à « la maison de village »

Tél : 03 44 89 29 70

Matin, midi et soir et le mercredi toute la journée

### Il gère

- les frais de scolarisation,
- l'entretien quotidien des écoles et du centre,
- les fournitures, les matériels pédagogiques, les manuels
- la cantine,
- la garderie,

le matin de 7 h à 9 h  
le soir de 17 à 19 h

- Le centre de loisirs du mercredi, des petites vacances (sauf vacances de Noël) et du mois de juillet de 7h30 à 19h.

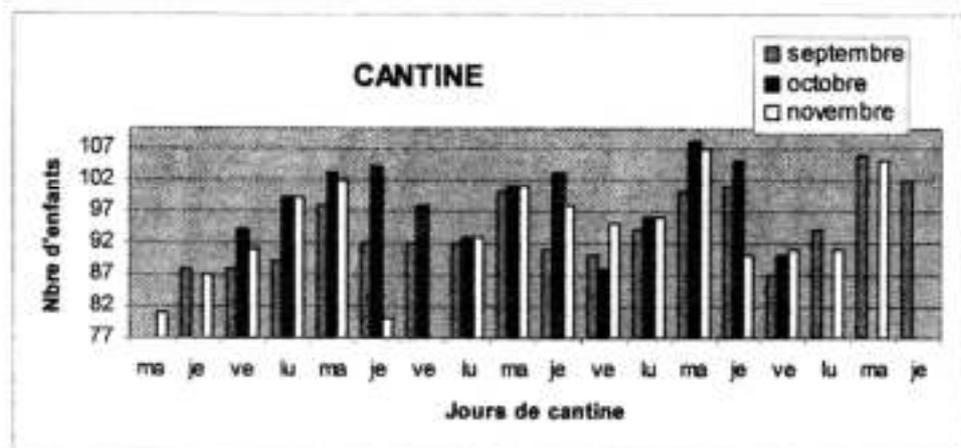
### Il emploie

- ☞ Une directrice de centre
- ☞ Deux animatrices
- ☞ Cinq agents polyvalents chargés de la cantine, de l'entretien des locaux scolaires/centre et viennent en renfort à l'animation.
- ☞ Trois ATSEM (aides maternelles) assurent également l'entretien des classes maternelles. Tous ces personnels assurent le service du transport des enfants en car.
- ☞ Un professeur de musique pour les écoles.
- ☞ Une secrétaire

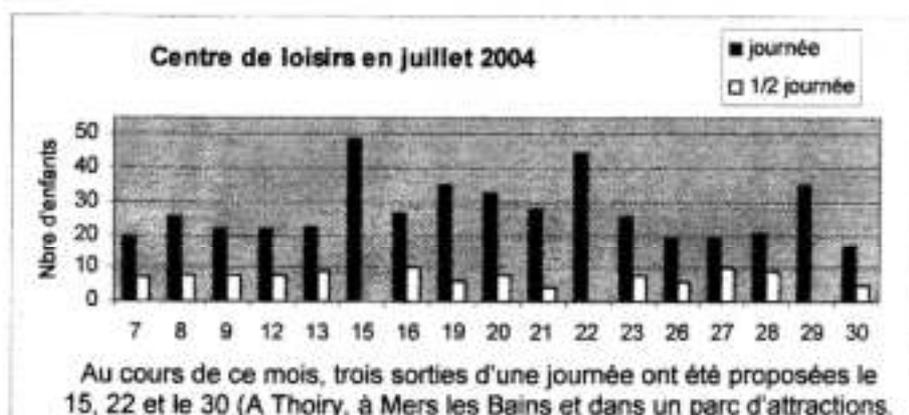
### Les chiffres de fréquentation

En 1993 la moyenne de fréquentation des structures était d'une vingtaine d'enfants à la cantine, 8 à 15 à la garderie matin et soir et 15 enfants au centre de loisirs du mercredi (sauf les jours des sorties).

A ce jour découvrez l'augmentation de la fréquentation depuis 1993.



Une moyenne de 90 enfants dont 25 de Hodenc/Silly sont présents au moins 3 jours par semaine. Les mardis et jeudis atteignent des effectifs dépassant les 100, voire 107 enfants.



## L'écho des écoles...

Cette année la rentrée scolaire s'est effectuée le jeudi 26 août pour les enfants, celle des enseignants ayant eu lieu le 25 août.

Nous accueillons, pour une classe primaire de Saint-Sulpice, une nouvelle enseignante Mme Nicole Laurent, nommée à titre définitif sur le poste.

Nos effectifs restent importants.

. Christine Briot, maternelle petite section, accueille 30 élèves.

. Marie-Chantal Mesmacque, maternelle moyenne et grande sections, accueille 23 élèves.

. Isabelle Bitsindou, maternelle grande section, accueille 25 élèves.

. Catherine Petit, CP accueille 25 élèves.

. Valérie Van Parys, CP/CE1, accueille 29 élèves.

. Nicole Laurent, CE1/CE2, accueille 29 élèves.

. Christophe Gognard, CE2/CM1, accueille 27 élèves.

. Annette Mélique et Maggie Roisse, CM1/CM2, accueillent 28 élèves.

**Soit un total pour le R.P.I. de 216 élèves.**

Six classes sont installées à Saint Sulpice et reçoivent 164 élèves.

Et il y a deux classes à Abbecourt recevant 52 élèves.

La cour de récréation de l'école primaire est remplie des cris de 111 enfants. Il a fallu y instituer des règles de vie afin que petits et grands cohabitent. Chacun doit faire preuve d'imagination pour trouver un jeu tranquille.

Depuis la rentrée scolaire, de nombreuses actions ont déjà été conduites :

Un projet cirque, dans le cadre d'un Projet d'Action Educative et de la CLEAC du pays de Thelle. Une classe a pu passer une mati-

née sous le chapiteau de la Compagnie 360, installée à Ste Geneviève, et pratiquer des numéros d'acrobatie, de jonglage... avec les artistes. Tous les enfants étaient conviés à assister au spectacle de la Compagnie le dimanche 17 octobre, sortie encadrée par les enseignantes. D'autres sorties sont programmées dans les locaux de La Batoude à Beauvais pour y voir d'autres troupes de cirque contemporain.

Un cross à Ponchon le 3 novembre pour les classes de A. Mélique et Ch. Gognard.

La participation à la Semaine du Goût de toutes les classes : confection de chocolat, de salade

de fruits, etc. L'intervention des deux agriculteurs de l'Association Graines de Pain, puis de l'organisme Picardie Lait.

Les sorties au Théâtre du Beauvais des classes de maternelle petite section pour le spectacle *A contrario* le 07/10/04, et de la classe de CM1/CM2 pour le spectacle *Mokkrane* le 26/11/04.

Un atelier danse pour la classe de CP avec Christine Merli, chorégraphe de la Compagnie Camille M a démarré le 9 décembre. Il y aura une quinzaine d'interventions de 2 heures chacune.

L'atelier d'accompagnement scolaire est reconduit. Il est animé par Cathy et concerne 8 enfants de l'école.



Vous pouvez aussi consulter les différentes actions menées au sein de l'école sur le site internet (construit par Cathy, notre aide-éducatrice).

<http://www.ac-amiens.fr/etablissements/0600892u/>

La Directrice  
Annette Mélique

2003



## EAU POTABLE

### Siaep Silly Tillard (Syndicat des eaux)

Extrait du rapport annuel 2003  
sur le prix et la qualité  
du service public.

#### PROVENANCE

2 ressources

- Des ressources propres au syndicat :  
1 Prélèvement, 1 Forage ont fourni 312 455 m<sup>3</sup>.

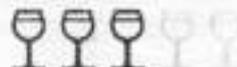


● LOCAL  
○ IMPORT

#### QUALITÉ

Moyenne

Le bilan fourni par la DDASS indique que l'eau du syndicat est de qualité moyenne.



#### EXPLOITATION

SAGEA

En affermage

La SAGEA a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service. Le syndicat garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



#### DESSERTE

4 835 habitants

Le Siaep Silly Tillard regroupe les communes de : Abbecourt, Hodenc-l'Éveque, Montreuil-sur-Therain, Ponchon, Saint-Sulpice, Silly-Tillard et Warlus. Il distribue l'eau à 2 004 abonnés (+0,86 % par rapport à 2002) et dessert 4 835 habitants.



7 communes adhérentes

#### DISTRIBUTION

Un réseau de 56 km  
229 649 m<sup>3</sup> consommés

En 2003 les abonnés domestiques ont consommé 225 252 m<sup>3</sup> soit en moyenne 128 litres par habitant et par jour et les abonnés industriels ou gros consommateurs 4 297 m<sup>3</sup>, soit un total de 229 549 m<sup>3</sup> (en baisse de 0,03 % par rapport à 2002).

Compte tenu des fuites (pour partie inévitables) et des besoins en eau du service (purges du réseau, poteaux incendie, lavages des réservoirs, ...), le rendement du réseau était de 73,5 % en 2003 (il était de 72,8 % en 2002).



Rendement du réseau

#### PRIX

261,75 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera 261,75 € en 2004 (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2004, toutes taxes comprises hors contre valeur pollution) soit en moyenne 2,18 €/m<sup>3</sup>, +3,94 % par rapport à 2003.

Sur ce montant, 38 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 54 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élevaient à 8 %.



Répartition des revenus collectés

# 2003

## ASSAINISSEMENT

Extrait du rapport annuel 2003  
sur le prix et la qualité  
du service public

### ORGANISATION

Communale

Le service d'assainissement est organisé par la commune.



Le service est organisé par la commune

### COLLECTE DES EAUX USÉES

Un réseau de 5 km

Le réseau collecte les eaux usées provenant de 178 habitations ou immeubles.

Le réseau est composé de 5 km de collecteurs

### ÉPURATION

1 station

Les eaux usées sont traitées par la Station d'épuration (située à Saint-Sulpice) capable de traiter la pollution de 700 habitants.

Le rejet de l'eau traitée se fait dans le ru d'Orgueil.

### ÉLIMINATION DE LA POLLUTION

La station d'épuration a permis d'éliminer la pollution dans les proportions suivantes :

Matières oxydables :	81,0 %
Matières en suspension :	93,0 %
Azote (NK) :	32,0 %

### EXPLOITATION

Par la Sagea  
En affermage

La Sagea a la responsabilité du fonctionnement des ouvrages, de leur entretien et de la permanence du service.

La commune garde la maîtrise des investissements et la propriété des ouvrages.



### PRIX

289,92 € pour 120 m<sup>3</sup>

Le prix du service comprend une partie fixe (abonnement) et un prix au m<sup>3</sup> consommé. Au total, un abonné domestique consommant 120 m<sup>3</sup> payera, pour l'assainissement, 289,92 € en 2004 (sur la base du tarif du 1<sup>er</sup> janvier 2004, toutes taxes comprises) soit en moyenne 2,42 €/m<sup>3</sup>, +1,70 % par rapport à 2003.

Sur ce montant, 40 % reviennent à l'exploitant pour l'entretien et le fonctionnement, 54 % reviennent à la collectivité pour les investissements et les taxes s'élèvent à 6 %.



EXPLOITANT  
COLLECTIVITÉ  
TAXES

Répartition des montants collectés

### Enfin le prix global de l'eau assainie se décompose :

- Eau (source de Silly Tillard) 2,18 € le m<sup>3</sup> (maisons non raccordées au réseau)
- Taxe assainissement collectif 2,20 € le m<sup>3</sup>

**Total 4,38 € le m<sup>3</sup> est le prix de l'eau du robinet**  
pour les habitations raccordées au réseau assainissement collectif

### Attention !...

En ce qui concerne les fuites d'eau après compteur, c'est-à-dire la partie privative, elles ne pourront plus faire l'objet de demandes d'exonération de la taxe d'assainissement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2005.

**Alors... surveillez votre compteur régulièrement.**

## Les étourneaux

Il existe deux espèces d'étourneaux, très voisines : l'étourneau sansonnet et l'étourneau unicolore. Le plus répandu dans nos contrées serait l'étourneau sansonnet ou *Sturnus vulgaris*. Certains habitants peuvent d'ailleurs apprécier, en cette période, son répertoire vocal ! On peut aussi s'émerveiller, à la nuit tombante, du somptueux ballet aérien qu'ils nous offrent. Mais ils peuvent aussi être source de nuisances que les hommes s'évertuent à combattre avec point trop de barbarie, pour une fois.

### Un beau parleur

Ce sansonnet peut imiter d'autres oiseaux et même les humains. D'ailleurs l'étourneau appartient à la famille des sturnidés dont les mainates sont aussi des représentants.

L'étourneau mesure de 20 à 25 cm et pèse environ 80 g. il niche dans la cavité d'un arbre, d'un bâtiment, d'un mur ou d'un rocher, dans l'ancien nid d'une autre espèce et même aussi dans un nid occupé, ne craignant pas d'en chasser les occupants légitimes. Les nichées sont de 4 à 6 œufs couvés en 12-13 jours. Les petits prennent leur envol quand ils atteignent 20-22 jours.

Il est omnivore et si, dans la période de nidification, il est surtout insectivore, et donc plutôt utile aux agriculteurs, il peut devenir frugivore. Il est alors, dans sa zone d'hivernage, un véritable fléau pour les cultures. C'est notamment le cas en Tunisie où il ravage les oliveraies.

### Des oiseaux venus de l'Est pour hiverner

Certaines colonies sont sédentaires et conservent le même habitat toute l'année. Mais ces populations peuvent être multipliées par dix, en hiver, par l'apport d'oiseaux migrateurs. Ceux-là arrivent de Scandinavie, d'Ecosse, de l'Est de l'Europe pour hiverner en Europe de

l'Ouest. Certaines bandes continuent jusqu'au Maghreb.

**40 millions : c'est leur nombre estimé en hivernage sur le territoire français.**



*Etourneau sansonnet (Sturnus vulgaris)*

### Ce que nous pouvons observer en ce moment

Au cours de leur hivernage, les étourneaux se réunissent chaque soir en nombre très important en quelques points bien délimités appelés « dortoirs ». Les bandes, après leur départ de bon matin du gîte, se divisent peu à peu et finissent par s'éparpiller dans les zones d'alimentation. Ils peuvent parcourir chaque jour plusieurs dizaines de kilomètres à l'aller et autant au retour à la recherche de nourriture. Le soir les bandes importantes se reforment sur le chemin du retour, et, avant de rejoindre leurs gîtes nocturnes, les étourneaux font plusieurs escales sur des arbres qu'on peut qualifier de « pré dortoirs ».

### Les dégâts

Hormis leur appétit parfois dévastateur pour les cultures et leur côté bruyant, les étourneaux ont l'inconvénient de laisser sous eux un épais tapis de fientes très corrosives. Il n'est donc pas toujours accueilli chaleureusement par les citadins non plus. Les aéroports doivent aussi s'en

protéger : les collisions oiseaux/avions donnent lieu à des retards de trafic ou à des dommages matériels. Et parfois, les conséquences sont plus dramatiques encore.



### Les solutions

Une torche, un mégaphone et un ciré jaune : c'est la tenue de la vingtaine de

jeunes volontaires qui arpentent les abords du capitole en diffusant des cris d'étourneau en détresse préenregistrés. Le jeu est de réussir à diviser les grands dortoirs pour les rendre plus petits.

Dans certaines villes comme Narbonne, la municipalité a opté pour la méthode des pétards. Les explosions donnent, aux heures habituellement calmes, des airs d'affrontement guerriers.

On dénombrait en 2002, 124 oiseaux péris fracassés contre les tours de la Bibliothèque nationale de France à Paris. On a donc disposé sur la façade des silhouettes dissuasives de rapaces. Ça fonctionne sur les pigeons mais pas sur les étourneaux. C'est donc à une société d'effarouchement qu'a été confiée la mission. Trois buses et un faucon ont été ainsi lâchés. Effet immédiat !

### Expression

«Ce n'est pas de la roupie de sansonnet» : ici le mot «roupie» signifie (c'est du vieux français) «goutte au nez», «morve» !

Et, pour compléter cette information, sachez que l'on fabrique dans l'Aveyron... du pâté de sansonnet.

## Les dictons météo vrais ou faux ?

**L**a météorologie populaire est extrêmement riche, pour la bonne raison que la prévision du temps était vitale pour les paysans qu'étaient nos ancêtres. Chaque dicton correspond à une somme phénoménale d'observations faites dans un lieu donné. Explications :

#### « S'il pleut à la Saint Médard... »

La Saint Médard coïncide approximativement avec la floraison du blé et il s'écoule ensuite 40 jours jusqu'à la maturité. Un temps pluvieux à la floraison est très défavorable au rendement sauf si un net rétablissement se produit assez vite (dès le 11 juin, jour de la Saint Barnabé).

« Les Saints de glace » : les 11, 12 et 13 mai connaissent en général des matinées froides dont la cause est un anticyclone installé au nord de la France à cette époque de l'année. Le flux d'air dominant provient alors du nord-est (froid et sec). La date moyenne de ce phénomène se situe

entre le 10 et le 12 mai, avec une fréquence d'apparition de 85 %. Saint Mamer, Saint Servais et Saint Pancrace sont des saints de grande valeur statistique !

#### « Arc-en-ciel de matinée

Du laboureur finit la journée.

#### Arc-en-ciel du soir

Fait beau temps paroir ».

Les pluies suivent une trajectoire ouest-est. L'observateur se trouvant toujours entre le soleil et l'arc-en-ciel (et la pluie qui lui donne naissance), le matin, l'arc-en-ciel est à l'ouest : c'est une averse qui arrive. Le soir, l'arc-en-ciel est à l'est : la pluie s'en va.

#### « Neige qui tarde à fondre

En attend une qui tombe ». Si la neige ne fond pas complètement et rapidement, c'est que le sol et l'air ne se sont pas réchauffés suffisamment. Il y a donc de fortes chances pour que la prochaine précipitation soit encore de la neige.

## C'est toujours d'actualité ! HELAS !!!...

### Après une légère accalmie, c'est reparti...

Il est déplorable de constater qu'une fois encore, de nombreuses dégradations sont à l'ordre du jour. Et bien sûr « personne n'est responsable ». Ce qui est le plus gênant dans « ces faits d'actualité », C'EST QUE CELA A UN COÛT !

Voici à titre d'exemple les frais que cela engendre pour réparer les ACTES D'INCIVILITE de certaines personnes qui ne se sentent responsables de RIEN. Sauf qu'une fois de plus, le contribuable que nous sommes devra encore mettre sa main à la poche !

En octobre 2003, bris de glace salle M. Breton, à la mairie et aux vestiaires du Foot Ball..... 1371 Euros  
En février 2004, bris de glace salle M. Breton à nouveau ..... 2541 Euros

### Encore et toujours...

Bris de glace salle M. Breton..... 2050 Euros  
Cambriolage et détérioration salle Chantepie et vestiaires du Foot-Ball ..... 3000 Euros

A cela s'ajoutent, bien sûr, divers TAG sur les portes de la mairie, très régulièrement voire en permanence des canettes, des papiers aux abords des bâtiments publics (mairie, salles des fêtes, encore mieux l'église si ce n'est pas dans toutes les rues de notre village !) saccage des parterres de fleurs, etc...

Ces sommes mentionnées ci-dessus ne sont hélas que provisoires, car il est bien évident que naturellement devant une multiplication de ces faits, les cotisations d'assurances augmentent d'année en année.

A titre d'information, toutes ces dégradations, ces actes d'incivilité représentent environ 4 heures de nettoyage aux frais du contribuable.

Ne pensez-vous pas que cet argent dépensé pourrait servir à autre chose que de réparer des « bêtises » (pour rester poli) commises par des personnes qui ne respectent rien ?

**A quand une prise de conscience des jeunes et des adultes que vous êtes ?**

## Je suis le nouveau prêtre

Chers amis,  
Me voici parmi vous depuis la fin du mois de Septembre. Je remplace le Père Dutilloy qui se trouve désormais à La Chapelle aux pots. En ce qui me concerne, j'étais avant à Pierrefonds depuis onze ans. Je suis arrivé dans l'Oise en 1992, venant de la Hte Vienne. Depuis mon arrivée dans la Paroisse du Pays de Noailles dont fait partie votre village, j'apprends à découvrir les réalités paroissiales si différentes de celles que je connaissais jusque là et vais de village en village passer un temps avec ceux qui ne peuvent pas se déplacer, rencontrer les maires, célébrer l'Eucharistie...

Ne pouvant être partout à la fois dans les 23 villages qui me sont confiés par notre évêque Monseigneur JP James, il y a dans chaque commune des équipes qui sont des relais. Je les remercie d'assurer ces services d'église. Elles sont à votre disposition pour tous renseignements concer-

nant la vie de la Paroisse (heures des messes, catéchisme, demandes de baptême, de mariages...) à la permanence paroissiale les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedis matin de chaque mois au Prieuré, rue des Ecoles, de 10h à 11h30.

En ce qui me concerne, je demeure au presbytère de Noailles ( tel : 03 44 03 31 27) où je serai toujours heureux de vous accueillir.

Je voudrais aussi remercier Monsieur le Maire et son conseil municipal pour l'intérêt qu'ils portent à la rénovation et à l'entretien de l'église, j'y suis sensible.

A partir du mois de janvier, un nouveau calendrier des messes fera son apparition avec une régularité des dates et des horaires. La messe à St Sulpice aura lieu les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> dimanches du mois à 11 h. Pour les autres endroits, merci de vous référer au journal paroissial « Semences » ou aux portes des églises, ou encore

à votre relais paroissial.

J'attire aussi votre attention sur les projets de mariage et de baptêmes que vous pouvez avoir ; merci de vous y prendre au minimum six mois avant pour un mariage et trois mois minimum avant pour un baptême (l'idéal est de réserver la date de votre mariage religieux avant d'avoir la salle des réjouissances ; dans l'Eglise on affiche aussi souvent complet !).

A quelques jours de Noël et du 1<sup>er</sup> janvier, je voudrais vous présenter tous mes meilleurs vœux. Que ces fêtes soient l'occasion de retrouvailles en famille ou entre voisins. Que la nouvelle année soit source de paix pour chacun, pour notre pays, pour notre monde. Je pense particulièrement à ceux qui ont été ébranlés par la maladie, un deuil, une épreuve difficile...

Bien amicalement et unis dans la prière.

Père Patrick

# Info en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref... en bref...

## LE THÉÂTRE DU BEAUVAISIS À SAINT SULPICE

Vous propose :

### LE «TIOT» RAVISSEUR

**31 janvier 2005 à 20 h**  
**salle Maurice Breton**

Inspiré de l'œuvre de Paul Savatier  
De et par Bernard Crombey  
Mise en scène de Maurice Bénichou

**Entrée : 5 €** (durée 1 h 15)

Collation offerte à la fin du spectacle.

**Réservation obligatoire**  
**au 03 44 81 12 20**



\*\*\*\*\*

**AU PROFIT DES PERSONNES  
HANDICAPÉES MENTALES**



### Opération BRIOCHES

Merci aux bénévoles qui ont proposé des brioches aux habitants du village le samedi 16 octobre.

Les 250 brioches commandées au boulanger qui fait sa tournée dans notre village ont été vendues pour une recette globale de 1062,50 €.

**Et ce sont 737,50 € qui ont pu être reversés à l'ADAPEI de l'Oise, grâce à votre générosité. Merci à tous.**

\*\*\*\*\*

### Randonnées pédestres du nouveau !

La communauté de communes du Pays de Thelle, en collaboration avec le comité départemental de randonnées pédestres de l'Oise et l'avis des communes concernées a édité un petit guide **Côté nature** de 7 circuits à travers le territoire de la communauté.

Disponible à la Mairie



### A retenir !...

**Ordures ménagères**  
Le ramassage du jeudi 5 mai 2005 se fera le lundi 9 mai (les sortir le dimanche soir 8 mai)

**Tri sélectif**  
Le ramassage des containers tri sélectif prévu le 16 mai se fera

## Le repas des anciens du village

*Changement de date ...*

*Le repas aura lieu le*

**DIMANCHE 6 MARS**

*Salle Chantepie  
À partir de 12 heures*

*C'est avec un réel plaisir que les membres du comité d'action sociale et des membres du Conseil Municipal partageront le repas avec vous et nous avons pensé qu'il vous serait plus facile de sortir avec les beaux jours.*



*Pour faciliter votre déplacement, et pour ceux qui le désirent nous viendrons vous chercher à votre domicile et vous raccompagnerons après le repas.*

*Un membre du comité d'action sociale apportera à chacun le bon de réservation dans le courant du mois de février.*

*A bientôt de se rencontrer.*

*Le comité d'action sociale*

### **Le Comité Communal des Fêtes**

*Vous remercie de votre participation à la retraite aux flambeaux et au feu d'artifice début septembre pour la fête du village.*

*Prochaine manifestation :*

**La bricante  
du 1er mai  
134 exposants en 2004**

*Bonnes fêtes de fin d'année à tous et à bientôt.*

*Le comité des fêtes*

### **les petits sabots... du nouveau !...**

**Venez fêter votre anniversaire  
au club avec vos amis...  
pendant 2 heures :**

- Initiation poney -
- Goûter -

Minimum 5 enfants

TARIF et ORGANISATION,  
nous consulter au 03 44 81 30 63

alcool  
assistance

UN ORFÈVRE D'OR

DE L'OISE

Section de Noailles

Association loi 1901  
reconnue d'utilité publique

AIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES  
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL  
INFORMATION À LA FAMILLE

Du nouveau dans notre section : la création depuis environ un an 1/2, d'un groupe de paroles "Femmes Malades" et d'un groupe "Entourage".

Le premier groupe a pour objectif de faciliter de façon plus intimiste, la communication avec la femme qui est sur le chemin de l'abstinence ou déjà abstinente. L'écoute est un facteur très important pour "évacuer" le mal-être engendré par cette maladie. Celle-ci se fait en toute confidentialité dans nos réunions.

Le but du deuxième groupe est d'aider l'entourage (famille, amis, milieu professionnel, etc...) à se reconstruire pour pouvoir aider le (la) malade.

Le rôle de cet entourage n'est pas de surveiller le (la) malade mais de l'aider à reprendre sa force et à cheminer avant et après les soins, lui redonner le respect auquel il (elle) a droit.

Bien sûr, les réunions de section continuent à fonctionner et sont ouvertes à toutes celles et à tous ceux qui ont un problème avec l'alcool ou qui connaissent des personnes concernées par la maladie.

- Réunions de section : Le dernier samedi de chaque mois à 20 h 30 salle des Acacias à Noailles.
- Réunions groupe "Entourage" et "Femmes Malades" : Le 2ème vendredi de chaque mois à 20 h 30 au 40 rue de Paris à Noailles soit pour le 1er semestre 2005 : 14 janvier - 11 février - 11 mars - 8 avril - 13 mai - 10 juin.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter :

- Daniel MORELLE au : 03.44.81.18.78
- Marie Françoise BARALLE au : 03.44.08.95.96
- Anne Marie MARCQ au : 03.44.07.56.46



# ASSOCIATION SPORTIVE

## SAINT SULPICE JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - Enfants & Adultes

---



La saison sportive 2004-2005 est repartie début septembre avec une très bonne surprise au niveau des effectifs. En effet, vu le nombre d'inscrits, en gym enfants, nous avons pu redémarrer un 2ème cours avec 2 nouvelles animatrices.

Nous avons constaté également une augmentation du nombre de participants en tennis de table. Bravo !

Dès le début de la saison, nos judokas ont brillé dans les différents tournois et en particulier celui des 20 et 21 novembre, lors de notre rencontre annuelle à laquelle ont participé 14 clubs extérieurs à St Sulpice soit 237 judokas sur 2 jours. Saint Sulpice s'est classé 3ème battant des clubs plus importants que nous.

Je félicite tous nos sportifs ainsi que leurs entraîneurs et les remercie tous de faire briller les couleurs de Saint Sulpice.

Malheureusement, le mois d'octobre a été entaché par un cambriolage dans la salle "Chantepie" avec dégradation des locaux et surtout vol des chronos de l'association ainsi que tout le stock de boissons servant lors des compétitions.

Coût et perte pour l'A.S.S.S. environ 800 Euros.

Malgré cela, nous continuerons nos activités, avec toutes les conséquences que cela entraîne sur le fonctionnement de l'association. Je sais bien que ceux qui ont fait cela se moquent éperdument des effets de leurs actes car ces vandales n'ont aucune moralité ni aucun respect du bien d'autrui et de la communauté.

**Néanmoins, une date à ne pas manquer, le LOTO du samedi 29 janvier 2005**

Le Président, le bureau et les membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour 2005.

Le Président  
Alain Toussaint

---



## Ris, Chante & Danse

L'association « Ris, Chante et Danse » a repris ses activités !

En effet notre « troupe des p'tits loups » prépare le prochain théâtre enfants et pour cela nos jeunes artistes (encore plus nombreux que l'année dernière) travaillent chaque semaine les répétitions afin de vous présenter leur spectacle au printemps prochain.

Nous vous invitons à prendre note des dates du prochain dîner spectacle cabaret soirées des 20, 21, 27 et 28 mai 2005.

Vous aurez le plaisir de retrouver sur scène certains artistes que vous connaissez déjà, mais également de découvrir de nouveaux talents que nous avons nous-mêmes eu la joie d'accueillir.

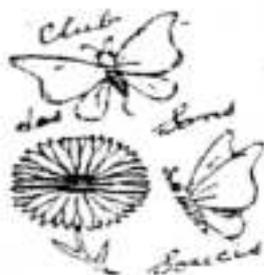
« Ris, Chante et Danse » et sa « troupe des p'tits loups » espèrent encore vous surprendre grâce à l'évolution de leurs artistes et à leurs moyens techniques de plus en plus qualitatifs. Nous vous attendons nombreux.

Toute la troupe se joint à moi pour vous chanter tous nos vœux de bonnes fêtes de fin d'année ainsi que nos meilleurs vœux pour la nouvelle année.

A très bientôt,



Le président,  
Sébastien Grimaux



# CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE



Quelques adhérents ont profité des beaux jours pour s'échapper vers la Charente.

Région très intéressante avec de belles visites des lieux.

D'autres ont préféré applaudir le spectacle du Puy du Fou avec promenade dans le magnifique parc.

Nous avons repris nos rencontres du jeudi le 26 août.

En septembre, les adhérents du 3ème trimestre ont souhaité leurs anniversaires en présence du nouveau Président des Aînés Ruraux de l'Oise.

En décembre, nous nous réunirons pour notre repas annuel et fêterons les anniversaires des adhérents du 4ème trimestre.

Nous avons également le projet d'une sortie à Paris sur les bateaux Mouches afin de pouvoir admirer les monuments illuminés.

Tout le Club des Sans Soucis adresse à tous les habitants de la commune ses vœux les plus sincères pour 2005.

Le Président  
Bernard Gourdin

\*\*\*\*\*



## Meilleurs Vœux Pour 2005



Mairie de Saint Sulpice  
Rue de la gare  
60430 Saint Sulpice

Toute l'équipe du FC SAINT SULPICE se joint à moi pour vous souhaiter une bonne fin d'année 2004 et tous nos vœux pour 2005.

Je vous rappelle que cette année le Père Noël passera pour les enfants de l'école de Foot le 21 décembre à partir de 18 heures 30 à la salle Chantepie .

La soirée « choucroute » aura lieu samedi 19 Mars 2005. Nous comptons sur VOUS !!!

BONNES FÊTES !

Le président  
Robert BONILLA

## A découper et à déposer à la Mairie

### BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

( A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille : .....

Lieu ou Hameau : .....

Nombre d'adultes : .....

Nombre d'enfants : .....

1er enfant :           Age : .....

2ème enfant :        Age : .....

3ème enfant :        Age : .....

4ème enfant :        Age : .....

5ème enfant :        Age : .....

Date : .....



### QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) : .....

.....

.....

.....

.....

.....

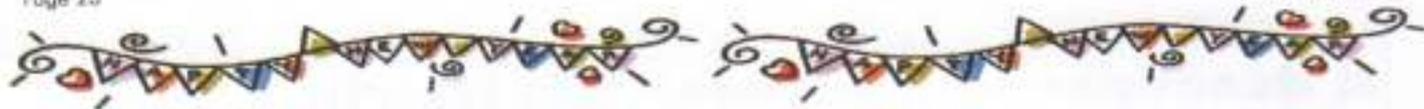
.....

.....

Nom : (facultatif) .....

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.



*Monsieur Marcel Brunel Maire,  
Et toute l'équipe municipale  
Vous invitent à venir fêter avec eux  
la nouvelle année*



*Vendredi  
7 janvier 2005  
à partir de  
18 h 30  
Salle  
Maurice Breton*

*Après les souhaits pour l'an nouveau,  
nous partagerons  
le verre de l'amitié*